

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Institut National de l'Origine et de la Qualité
Service juridique et international
12, rue Henri Rol-Tanguy
93555 Montreuil

Chargée de mission juridique en charge du secteur viticole et de l'agriculture biologique

N° du poste :	
Catégorie : A (fonctionnaire ou statut unifié)	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A(*) : 1	Cotation part fonction PFR : Groupes RIFSEEP : 4
Prise de poste à compter du 1er avril 2023	
Date limite de candidature : le 16 février 2023	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>L'Institut National de l'origine et de la qualité (INAO), établissement public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA) est en charge de la mise en œuvre de la politique française relative aux signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité des produits agricoles et agroalimentaires. Ses missions principales sont, la reconnaissance, le suivi, le contrôle et la protection des SIQO (AOP, IGP, Label Rouge, Agriculture biologique, STG), la promotion de leurs concepts, ainsi que la protection du foncier agricole et des aires de leurs productions.</p> <p>Le service juridique et international (SEJI) exerce une triple mission de conseil juridique, de sécurisation des décisions des instances et de traitement contentieux. Composé de 11 agents, il gère l'ensemble des actions de protection nationale et internationale des SIQO.</p>
Objectifs du poste	Au sein de l'équipe et en collaboration avec elle, l'agent(e) doit contribuer à l'expertise juridique dans le domaine des SIQO notamment dans le secteur viticole et en agriculture biologique.
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Sous l'autorité de la responsable du service, l'agent(e) sera chargé(e) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>De l'expertise juridique dans le domaine des AO viticoles qui se décline par :</u> <ul style="list-style-type: none"> - un volet national : le suivi des reconnaissances et modifications des cahiers des charges des AO viticoles, application des cahiers des charges en appui avec le pôle vins et le service contrôles de l'INAO. L'agent(e) devra également développer une expertise en droit pénal afin d'être en capacité d'indiquer l'opportunité ou non d'une constitution de partie civile pour l'INAO dans les cas de fraudes aux IG, suivre les étapes de ces procédures via l'animation d'un réseau national d'avocats pénalistes ; - un volet européen : mise en œuvre et interprétation de la réglementation relative aux AO viticoles ; - et un volet international : participation à la commission droit et information du consommateur de l'OIV. ➤ <u>De l'expertise juridique sur les sujets liés à la mise en œuvre de la réglementation agriculture biologique</u> tant dans ses volets interprétation que contrôles. ➤ Du conseil juridique auprès de la mission économie de l'INAO quant à la sécurisation des conventions passées avec les partenaires. ➤ <u>Eventuellement le volet RGPD du poste pourra être maintenu</u> avec la sécurisation dans la communication et la diffusion de données (déléguée à la protection des données).

Champ relationnel du poste	Contacts réguliers tant en interne avec les agents de l'Institut et les professionnels qu'en externe avec les administrations intervenant aux côtés de l'Institut	
Compétences liées au poste	Savoirs :	Savoir-faire :
	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences en droit européen et national (pour les volets viticole et agriculture biologique). - Compétences en droit pénal. - Très bonne maîtrise de l'anglais exigée. - Connaissance de l'environnement institutionnel et interministériel de l'INAO. 	<ul style="list-style-type: none"> Capacité d'analyse et de synthèse ; Qualité rédactionnelle ; Sens du travail en équipe ; Esprit d'initiative, autonomie ; Réactivité.
	<p><i>Un parcours de formation « prise de poste » est proposé à l'agent à son arrivée</i></p>	
Personnes à contacter	<p>Les candidatures, lettre de motivation et parcours professionnel, doivent être adressées à la Secrétaire générale de l'INAO : Madame Patricia CARISTAN Tél. : 01.73.30.38.02 - Courriel : p.caristan@inao.gouv.fr</p> <p>Informations sur le poste : Madame Nathalie MARTY-HOUPERT— Responsable du Service juridique et international Tél. : 01.73.30.38.34 - courriel : n.marty-houpert@inao.gouv.fr Madame Emilie COLOMBO Responsable adjointe Tél. : 01.73.30.38.35 - courriel : e.colombo@inao.gouv.fr</p>	